

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE de LUZILLÉ

RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

(Article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de LUZILLÉ se réunira
à la MAIRIE, salle du Conseil Municipal

LUNDI 13 NOVEMBRE 2023
À 18 h 30

Affiché, le 6 novembre 2023

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire

- ↷ Relevé des décisions dans le cadre de l'article L.2122-22
- ↷ Approbation du rapport sur la qualité et le prix de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2022
- ↷ Renouvellement des membres de la Commission de contrôle des listes électorales
- ↷ Ajustement des travaux à réaliser, 4 hameau des Châtaigniers
- ↷ Révision de la participation employeur destinée à la protection sociale complémentaire (santé et prévoyance)
- ↷ Révision des plafonds du RIFSEEP
- ↷ Rapport des commissions
- ↷ Informations diverses

Le Maire,
Anne Marquenet-Jouzeau

